

Direction générale des entreprises
Secrétariat général

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 13 juin 2018 portant nomination au conseil d'administration
du centre technique des industries de la fonderie (CTIF)**

NOR : ECOI1816047A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles L.521-1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des centres techniques.

Vu l'arrêté du 31 août 1962 modifié portant création du centre technique des industries de la fonderie;

Vu l'arrêté du 4 juin 2015 portant nomination au conseil d'administration du centre technique des industries de la fonderie;

Vu les statuts du centre technique des industries de la fonderie;

Vu les propositions des organisations syndicales les plus représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique des industries de la fonderie pour une durée de trois ans :

Au titre des représentants des chefs d'entreprises

M. Carpentier (Frederic).

M. Declé (Denis).

M. Massinon (Denis).

Mme Molin (Pascale).

M. Molliex (Ludovic).

M. Noirod (Yves).

Mme Prunier-Ferry (Marthe).

M. Thuet (Gerard).

Mme Zeimett (Catherine).

Au titre des représentants du personnel technique

M. Rivelois (Didier).

M. Lafaye (Guillaume).

M. Schleifer (Alain).

M. Yalcin (Nail).

*Au titre de personnalités représentant l'enseignement technique supérieur
ou particulièrement compétentes*

Mme Eberschweiler (Laure).

M. Brazier (Pierre Yves).

M. Iordanoff (Ivan).

Article 2

Le chef du service de l'industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 13 juin 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général des entreprises :
Le chef du service de l'industrie,
JULIEN TOGNOLA